

Formation, certification, accompagnement : Quels effets sur l'insertion ?

Ruby Sanchez
DARES

Cette communication s'attache à dégager quelques éléments saillants de l'analyse des trajectoires des bénéficiaires des dispositifs suivants : l'alternance (apprentissage et contrats de qualification), les Stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE) et le programme TRACE (accompagnement renforcé des jeunes en difficulté).

L'analyse confirme d'abord la nette efficacité des **dispositifs d'insertion en alternance**. À l'issue d'un tel type de contrat, c'est l'emploi qui prédomine. L'emploi aidé occupe une part importante, mais il laisse peu à peu place à l'emploi classique, surtout en contrat à durée indéterminée (CDI) (1). Il semble bien que la conjugaison entre l'exercice d'un emploi et la préparation d'une qualification facilite la réussite ultérieure. Un des facteurs explicatifs est la mise en contact du jeune avec un réseau d'employeurs. Toutefois, ces dispositifs restent marqués par un taux d'échec important.

À contrario, l'insertion des anciens chômeurs de longue durée ou susceptibles de le devenir passés par le **Stage d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE)** reste problématique. Plusieurs hypothèses sont plausibles : en premier lieu, même si ces stages comportent souvent une période pratique en entreprise, celle-ci ne se caractérise pas vraiment par l'exercice d'un emploi. En second lieu, malgré leur passage, les bénéficiaires restent probablement marqués aux yeux des employeurs potentiels par les difficultés qu'ils ont connu avant l'entrée en mesure. Néanmoins, acquérir un diplôme ou titre facilite l'accès à l'emploi non aidé et à durée indéterminée (2).

Le programme TRACE est d'une nature assez différente : il consiste à suivre de façon renforcée les jeunes les plus en difficulté et à appréhender avec eux les problèmes d'insertion dans leur globalité : emploi, formation, santé, logement. Les trois quarts de jeunes bénéficiaires mentionnent que le contact avec un tuteur, conseiller ou référent est utile, voire indispensable et même pas assez développé. Après le passage dans le programme, la marche vers l'autonomie reste cependant encore longue. En 2003, deux ans après la sortie prévue, plus de la moitié des jeunes se trouvent dans une situation autre que l'emploi et surtout au chômage (3).

En tout état de cause, les actions de formation et d'accompagnement dispensées dans le cadre d'un dispositif de politique d'emploi n'annulent pas l'influence déterminante de la conjoncture et des caractéristiques individuelles sur l'insertion professionnelle. Plus le niveau de qualification est élevé, plus la probabilité d'une mobilité rapide vers un emploi stable est grande. Ce sont les non diplômés, les moins bien qualifiés, qui restent le plus affectés par le risque de retour prolongé vers le chômage (4).

Pour en savoir plus :

(1) Sanchez R. (2004), (2004), « Les contrats d'apprentissage et de qualification : les caractéristiques individuelles des bénéficiaires restent essentielles pour expliquer l'insertion », Premières Synthèses, n° 44.4, DARES.

(2) De Palmas J-P, Zamora P., (2004), « Les stages d'insertion professionnelle à l'emploi (SIFE) : un meilleur accès à l'emploi quand ils sont certifiants », Premières Synthèses, n° 10.1, DARES.

(3) Mas S. (2003), « TRACE : un parcours accompagné vers l'autonomie », Premières Synthèses, n° 44.4, DARES.

(4) Berger E., Defosseux M., Even K., Mas S., Sanchez R., Zamora P., (2002), « Les bénéficiaires des politiques d'emploi : des parcours sensibles aux mouvements conjoncturels de l'économie », Premières Synthèses, n° 52.3, DARES.

(4) Berger E., Defosseux M., Even K., Mas S., Sanchez R., Zamora P., (2004), « Les bénéficiaires des politiques d'emploi, trois ans après la sortie d'un contrat aidé : entre consolidation professionnelle et réinstallation dans le chômage », Premières Synthèses, n° 32.1, DARES